

**L'an deux mille dix-huit et le deux Octobre à 21 Heures, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Eric VIGNEAU, Maire.  
La convocation était du 24 Septembre 2018.**

**PRESENTS** : ANTONUTTI Véronique, GUERIN Hervé, LACAMPAGNE J-François, LE MOIGNE André , LE PROVOST Virginie, MARQUET Sophie, MEYNIE Hélène, PERAUDEAU Christian , POUBLAN Patrice, SARRAZIN Paulette.

**EXCUSES** : /

**Secrétaire de séance** : Virginie LE PROVOST

Après lecture donnée par Patrice POUBLAN, le compte rendu de la dernière réunion du 25 Juin 2018 est approuvé à l'unanimité par les membres présents

### **-001- SALLE COMMUNALE 2018 :**

#### **DEMANDE URBANISME :**

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal, le dossier de Déclaration Préalable pour sa validation. L'architecte a pris en compte la visite sur le site et les échanges avec les élus. Le projet prévoit qu'une extension de 8 m<sup>2</sup> sera réalisée. Le Conseil valide la demande et autorise le Maire à la déposer pour l'instruction.

#### **ACCESSIBILITE :**

Le Dossier d'Autorisation de Travaux conforme à l'Agenda d'Accessibilité Programmé validé va être déposé en Mairie par l'Architecte. Cette dernière a travaillé avec le bureau de contrôle pour essayer de répondre aux attentes et à la réglementation relative aux Etablissement Recevant du Public. La commission **accessibilité** siège au niveau de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer, la commission **sécurité** siège auprès du Service Départemental d'Incendie et Secours.

#### **COMMISSION DE SECURITE :**

La commission de sécurité de la Sous-Préfecture a prévu de contrôler la salle communale le 18 Octobre 2018. Les contrôles annuels ( incendie, électricité, etc.) ont été effectués, tout semble correct. Monsieur Le Maire invite les conseillers disponibles à assister au passage de la commission.

### **-002- CIMETIERE :**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la procédure de reprise des concessions est terminée. Les emplacements à récupérer sont au nombre de 81. Afin d'avoir un ordre de prix deux entreprises de Pompes Funèbres ont été contactées. Les frais de relevage des concessions à l'état d'abandon vont être élevés. Le Conseil Municipal envisage éventuellement de procéder par secteur.

L'étape suivante à réaliser en 2019 est le relevage partiel ou intégral des concessions reprises pour disposer d'emplacements.

Il convient de définir un règlement intérieur qui précisera les droits et devoirs de chacun. Les modalités de déclarations de travaux devront être clairement définies.

### **-003- COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

Monsieur Le Maire donne le compte rendu de la dernière réunion de la Communauté de Communes du Bazadais en date du 27 Septembre 2018.

### **RAPPORT CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES :**

Il a été présenté le rapport de la Chambre Régionale des comptes concernant les exercices 2010 et suivants ; le Conseil communautaire a pris acte des éléments contenus dans ce document. Ce rapport référencé KSP GD180552 CRC doit être également communiqué au Conseil Municipal de chacune des communes qui sont membres, lors de la séance la plus proche, à la demande de Chambre Régionale des Comptes.

Monsieur Le Maire présente le rapport et la synthèse de ce dernier au Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport référencé KSP GD180552 CRC de la Chambre Régionale des comptes concernant les exercices 2010 et suivants de la Communauté de Communes du Bazadais.

### **LAC DE LA PRADE :**

A la lecture de la synthèse du rapport de la Chambre des Comptes il a été question de la gestion du Restaurant du Lac de La Prade. Jean-François LACAMPAGNE expose que lors de la dernière commission économie, dans laquelle il siège, la commission a souhaité un changement de statut pour la gestion du restaurant du Lac et parle d'une délégation de service public avec mise en concurrence.

### **TOURISME :**

Une nouvelle réglementation impose de revoir les tarifs de la taxe de séjour qui seront appliqués à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2019. Il a été décidé d'acquérir un nouveau logiciel pour la gestion de cette taxe. Son coût est de 5 160 € HT mais son achat peut faire l'objet d'une subvention versée par la Région Nouvelle-Aquitaine

### **ECONOMIE :**

Le Conseil Communautaire a décidé de signer une convention d'animation économique avec le Syndicat Mixte du Sud-Gironde et les trois autres Communautés de Communes adhérentes. Par ce biais, la CDC souhaite favoriser le maintien et le développement des petites et moyennes entreprises du territoire et apporter son soutien aux artisans et commerçants locaux.

### **PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL :**

Monsieur Le Maire accompagné de Jean-François LACAMPAGNE et de Christian PERAUDEAU ont assisté à un atelier ayant pour but la présentation du bâti existant sur les communes et l'implantation des différents sites touristiques, agricoles ou patrimoniaux existants.

Le Président de la Communauté de Communes doit venir en Mairie, avec le Chargé d'Urbanisme, pour parler des inventaires communaux à réaliser comme par exemple les sites remarquables. La rencontre est prévue le 18 Octobre à 16 Heures 30, tous les conseillers municipaux disponibles sont invités à participer.

## **COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES :**

Jean-François LACAMPAGNE donne le compte rendu des dernières réunions de la commission voirie et environnement.

### **COMMISSION VOIRIE :**

Le Marché gros travaux de 2019 a été remporté par l'entreprise COLAS.

Au niveau des travaux avec des malfaçons situés sur la route de « Larroque », en partie sur la commune de SENDETS, les fissures ont été reprises par la Société EUROVIA.

Une consultation pour les peintures au sol a été lancée, comme pour la signalisation verticale sur l'ensemble du territoire.

Au niveau de l'entretien il faut 11 Tonnes d'enrobé à froid.

Le curage des fossés a été réalisé ; la commune était concernée mais les travaux appellent des remarques c'est : « ni fait ni à faire », il convient de se rapprocher des services techniques.

### **COMMISSION ENVIRONNEMENT :**

La gestion écologique du Lac de la Prade de Bazas a été traitée avec les demandes de subventions et les conventions à passer avec notamment le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine. La protection des hérons fait partie de ce programme.

L'ouverture de 300 mètres de sentier va être confiée à l'association ADICHATS, tout comme l'arrachage de la Jussie.

Une étude sur la superficie et la profondeur du Lac de Tastes de Captieux pour les éventuels aménagements, a fait l'objet d'une consultation, c'est la Fédération de la Pêche en Gironde qui va la mener.

## **-004- LES SYNDICATS :**

### **SICTOM :**

Jean François LACAMPAGNE donne le compte rendu de la dernière réunion au cours de laquelle il a été question de la réalisation d'une étude diagnostic sur les ordures ménagères. Le Comité Syndical a opté pour réaliser une étude très complète qui est plus onéreuse mais qui ouvre droit à une subvention de l'ADEME . Au final le Syndicat aura un diagnostic plus achevé et qui reviendra moins cher à la collectivité, une fois les aides déduites avec une économie de 3 000 €.

### **SIVOS DE GRIGNOLS :**

André LE MOIGNE , donne le compte rendu de la dernière réunion du Syndicat à Vocation Scolaire de Grignols.

Il fait un point sur les travaux au niveau financier : le montant de l'emprunt souscrit est de 120 000 €, le montant des fonds propres investis est de 46 000 €, au niveau des subventions 15 148 € au titre de la DETR et 8 000 € de Réserve Parlementaire sont arrivées..

Les effectifs sont passés à 146 enfants cette année dont 28 en petite section.

En ce qui concerne notre commune ce sont 12 enfants qui sont scolarisés à Grignols.

Les lits manquants pour la sieste des petits ont été commandés. La nouvelle secrétaire va prendre le poste en doublon avec Cathy BECOT qui part pour la commune de Grignols fin d'année.

Paulette SARRAZIN, intervient pour dire que la Présidente, qui était absente pour la rentrée a remercié pour leur travail André LE MOIGNE et Cathy BECOT qui ont géré la fin des travaux, la mise en place pour que tout soit opérationnel à la rentrée.

### **ECOLE D' AILLAS :**

Pas de réunion, mais Sophie MARQUET informe que les effectifs sont en baisse, actuellement 97 enfants sont scolarisés de plus 5 enfants sont sur le point de déménager. Une fermeture de classe est donc à craindre pour la rentrée prochaine.

### **SIVOS DE BAZAS :**

Mme SARRAZIN donne le compte rendu de la dernière réunion du SIVOS de Bazas. Les travaux du parking du collège ont été une nouvelle fois évoqués, car la commune de Bazas demande une participation financière au Syndicat de l'ordre de 6000.00 Euros. Le syndicat n'a pas délibéré et reste en attente de plus amples informations par rapport au calcul de ce montant.

Il a été décidé d'adhérer à Gironde Numérique par rapport au Règlement Général des Données Personnelles ou RGPD mutualisé. Cette adhésion coûte 2000 € pour la mise en place du service et un abonnement annuel de 500.00€

### **-005- QUESTIONS DIVERSES :**

#### **Réunion Mme HARRIBEY, Sénatrice.**

Jean-François LACAMPAGNE donne le compte rendu de la réunion à l'attention des Maires des communes. Elle a présenté ses actions et le fonctionnement de la commission des lois au Sénat. Elle a évoqué les dépôts abusifs des amendements et la perte de temps que cela procure lors de l'examen et vote des lois. Elle a rappelé ses préoccupations avec notamment : laisser aux départements la possibilité des limitations de vitesse à 80 Km/Heure, supprimer le péage à St-Selve car seul le Sud-Gironde paye pour aller à la métropole.

#### **Spectacle « La Victoire en Chantant » :**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été sollicité lors d'une réunion par Mme LAPEYRE, Maire de MASSEILLES, pour la venue d'un spectacle dans le cadre du centenaire de l'armistice. Elle a demandé à toutes les communes de l'ancien canton de Grignols de participer à hauteur de 50.00 €. Il a donné son accord en précisant qu'il prendrait sur ses deniers personnels.

#### **Travaux en Cours :**

Christian PERAUDEAU demande au Maire un point sur les travaux en cours ou décidés lors des précédentes réunions.

Les plafonds de l'Agence Postale et de la Salle du Conseil vont être changés par l'entreprise GETTONI avant la fin de l'année.

Les Menuiseries du Logement Social Communal vont être changées courant Novembre.

La mairie n'a pas d'information par rapport à la clôture du petit logement, il semble que la locataire a demandé sa dépose et son remplacement directement à l'entreprise.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 Heures 30